

Transport du grain de l'Ouest—Loi

aussi certes pour maintenir un système de transport d'une importance capitale pour des milliers et des milliers d'agriculteurs dans les Prairies.

On vient de me dire, monsieur le Président, et les députés seront certes heureux aussi de l'apprendre, qu'il y a eu 102 discours de prononcés par des députés néo-démocrates et 11 par . . .

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Je crains que cet argument n'ait rien à voir avec l'objet du débat. Je ne trouve rien dans ce que le député vient de dire qui ait un rapport quelconque avec le texte de la motion. Je l'engage donc à nous parler des motions n^{os} 39 et 40.

M. Malone: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. J'aimerais que vous soyez plus explicite. Avez-vous dit que les 102 discours des députés néo-démocrates s'écartaient tous du sujet à l'étude?

Le président suppléant (M. Corbin): Bien sûr que non. Je voulais simplement rappeler aux députés qu'ils devaient s'en tenir à l'objet du débat et faire en sorte que leurs propos portent sur les amendements actuellement à l'étude. Ce n'est pas la première fois que je fais appel à la bonne volonté des députés. Nous n'en sommes pas à nos premières armes comme députés et je n'ai aucune raison de croire que nous ne puissions pas nous conformer au Règlement de cette Chambre.

M. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, on irait peut-être plus vite si je demandais à la Chambre d'accepter à l'unanimité que le document que j'ai en main soit annexé au hansard. Il montre qu'il y a eu 61 députés conservateurs qui ont pris la parole contre 102 pour le nouveau parti démocratique. Comme il y a peu de chances que la Chambre accepte ma demande à l'unanimité, je vais donc revenir . . .

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Le député est arrivé au moment fatidique. Son temps de parole est écoulé. Veut-il obtenir une prolongation? Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Corbin): Il n'y a pas consentement unanime.

M. Forrestall: Monsieur le Président, me voilà moi, député de l'est, assis à écouter bien patiemment les balivernes et les inepties de députés qui traitent la Chambre comme si c'était un terrain de jeu. Le gens sensés et raisonnables sont consternés de voir comment l'éminent et soit-disant, honorable, député qui siège à ma gauche déforme la réalité. Vous devez siéger au fauteuil. Que diable feriez-vous si vous étiez enfermé dans la salle à tâcher de trouver quelque chose d'intéressant et d'instructif dans ce genre d'intervention?

Une voix: Règlement!

Une voix: Très juste!

M. Forrestall: Je tiens à vous signaler . . .

Le président suppléant (M. Corbin): Je regrette d'interrompre le député, mais puis-je savoir s'il a pris la parole pour intervenir dans le débat ou pour faire un rappel au Règlement? Aurait-il l'obligance d'en informer la présidence?

M. Forrestall: Monsieur le Président, j'ai cru que je pourrais accaparer quatre ou cinq minutes. J'invoque le Règlement tout simplement pour apporter une correction au compte rendu. La participation des députés de notre parti à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi, lorsque nous en avons étudié le principe, dément complètement ce que les députés néo-démocrates voudraient faire croire aux Canadiens. En fait, au cours du débat de deuxième lecture 108 députés du parti progressiste conservateur sont intervenus, surtout des députés de l'Ouest soucieux du sort des producteurs, contre 68 pour le Nouveau parti démocratique. Jusqu'à hier soir, notre parti avait fait intervenir encore plus d'orateurs dans le débat de ce très important projet de loi que le NPD au cours du débat tout entier, sans compter le fait qu'il avait gaspillé cinq journées du temps de la Chambre à des frivolités.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Voilà qui encore une fois n'a absolument rien à voir avec le sujet dont la Chambre est présentement saisie. La présidence doit cependant admettre qu'il n'est que juste de donner aux députés qui se sentent attaqués la chance de répliquer. J'espère toutefois que nous allons maintenant laisser la chose de côté et poursuivre le débat comme il se doit. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, au sujet des motions n^{os} 39 et 40, je dois d'abord déplorer que le vent d'est n'ait pas soufflé un peu plus longtemps. C'était particulièrement édifiant pour ceux de nous qui ont des racines profondes dans la partie ouest de notre pays, soit directement dans les Prairies ou peu s'en faut.

Je m'inquiète, monsieur le Président, en entendant quelques-uns de mes collègues à ma droite exagérer les divergences de vue entre le Nouveau parti démocratique et le parti conservateur au sujet de cet amendement. Et je sympathise avec ceux qui regardent la télévision en ce moment, parce qu'ils auront du mal à saisir ce qui se passe. Pour ma part, je crois comprendre que le Nouveau parti démocratique donnera son appui à la motion n^o 39, une motion conservatrice. Si on peut faire confiance au parti conservateur, ce dernier soutiendra la motion n^o 40, la nôtre, advenant que la motion n^o 39 soit rejetée. Et alors, pourquoi tout ce brouhaha?

Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir pour moi que d'écouter le député de Bow River (M. Taylor). C'est un personnage coloré. Naturellement, je ne veux pas parler uniquement de son veston. Ses interventions à la Chambre sont toujours colorées comme nous avons pu nous en convaincre à l'occasion de ce débat. Je dois cependant me demander pourquoi il s'est donné tant de mal pour créer l'impression que les deux partis d'opposition étaient profondément divisés sur cette question. Car en somme, les ennemis, ou plutôt les adversaires, en ce qui concerne ces deux motions, siègent de l'autre côté. Je ne parlerai pas d'ennemis, parce que cela serait contraire à l'esprit qui anime cette institution.